

Conférence internationale sur la divulgation des standards internationaux et la coordination dans le domaine des comptes nationaux, pour une croissance durable et le développement

Session 5 – Activités des bailleurs dans le domaine (ce qui s'est déroulé de manière satisfaisante, ce qu'il convient d'améliorer). Durabilité

Titre: Les défis posés par l'établissement des comptes nationaux dans le cadre du programme de comparaison internationale pour l'Afrique

Institution: Banque africaine de développement (BAD)

1 Contexte

1. En établissant une relation entre les dépenses et les prix, la comptabilité nationale joue un rôle fondamental pour la comparaison des PIB réels entre les pays. Ce rôle est bien documenté dans la littérature du programme de comparaison internationale (PCI). Il a encore été valorisé lors de la mise en œuvre du PCI pour l'Afrique. Les experts en comptabilité nationale qui ont participé activement à la mise en œuvre du programme ont convenus de la manière dont ces différents éléments pourraient être développés en des données améliorées sur la répartition des dépenses, l'état de pauvreté et les pondérations pour la consommation finale et les prix à la consommation ainsi que des informations plus exhaustives sur les prix dans une série chronologique et un contexte spatial pouvant servir à l'élaboration des agrégats de comptabilité nationale, des déflateurs du PIB à prix constants et les parités dans le cadre du programme de comparaison internationale. Ils ont souligné l'importance renouvelée d'une politique nationale de gestion de la demande réelle, la nécessité de ventiler les dépenses pour l'analyse du coût de la vie et du niveau de vie [analyse du bien-être]. Ils ont également reconnu l'utilité de disposer de données relatives aux dépenses afin de mieux comprendre le comportement du marché et d'évaluer l'incidence de la concurrence économique.

2 Objectifs du PCI relatifs aux dépenses rapportées au PIB

2. Dans le contexte du cycle PCI-Afrique, les objectifs relatifs aux estimations des dépenses rapportées au PIB incluaient:

- La production d'estimations du PIB décomposées en grandes catégories de dépenses au cours des 10 dernières années;
- La ventilation des dépenses rapportées au PIB selon 200 positions élémentaires pour l'année de référence 2005;
- Le renforcement de la capacité permettant d'intégrer les activités relatives au PCI dans les activités régulières des instituts nationaux de statistique et dans le programme d'enseignement des centres de formation statistique.

Les activités correspondantes ont été exécutées ou entreprises conformément aux règles du SCN 1993.

3 Les défis majeurs posés par l'établissement des dépenses rapportées au PIB

3. La contribution du SCN 93 à la mise en œuvre d'un système de données harmonisées appliquant les classifications standards ainsi qu'à la création de concepts cohérents pour la mesure du PIB revêt une grande importance pour la mise en pratique des hypothèses économiques théoriques. La nouvelle structure institutionnelle et l'intégration des bilans et des comptes d'ajustement au système assurent une meilleure compatibilité avec les flux et les transactions économiques en cours identifiés, contribuant ainsi à améliorer la compréhension des interactions macroéconomiques.

4. Pour diviser efficacement et correctement le PIB en catégories de dépenses détaillées, il faut clairement distinguer entre qui consomme réellement et qui dépense lors de l'identification des divers éléments de la consommation finale réelle étant donné que les dépenses rapportées au PIB dans le SCN se composent de la consommation individuelle des ménages et de la consommation collective effective de l'État. Pour évaluer correctement les conditions de vie des ménages, il faut répartir les dépenses individuelles effectuées dans les classes et groupes de marchandises et de services en catégories homogènes de produits, c'est-à-dire en «positions élémentaires». Celles-ci et d'autres imputations de dépenses requises doivent être évaluées, en règle générale, aux prix d'acquisition dans le système.

5. À divers stades de la mise en œuvre du programme, sa faisabilité a été mise en évidence par les conditions existantes où aucune méthodologie spécifique relative au PIB n'existe au niveau global pour être appliquée par les diverses régions et pays dans le cadre du programme. Les pays africains ont fait état du manque de ressources humaines et d'équipement mais aussi de problèmes de disponibilité et d'accessibilité des données dans les instituts nationaux de statistique (INS). Il s'agissait précisément de savoir: (i) si les comptes nationaux des pays participants étaient construits sur une base méthodologique similaire; (ii) si les estimations de référence requises pour 2005 pouvaient être compatibles avec les mesures des comptes nationaux établies pour les années précédentes.

6. , Il est apparu que la compatibilité était moindre en ce qui concerne la première questions qu'en ce qui concerne la seconde bien que d'un point de vue largement conceptuel, la plupart des pays ont constaté une limite de production similaire dans la pratique. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils ne pouvaient produire des estimations raisonnablement solides que pour l'année 2004 seulement et que même ces estimations pourraient encore être révisées en 2007 ou au-delà. Il a été convenu que les pays soumettraient leurs dernières estimations officielles disponibles pour l'année de référence 2005.

7. Pour élaborer les chiffres du PIB et leurs sous-agrégats détaillés sur une base normalisée et systématique permettant de les comparer effectivement entre pays, les pays participants ont été instamment priés d'adopter rapidement le SCN 1993 et de ne pas se contenter de produire des chiffres du PIB et ses sous-agrégats concernant la seule année 2005 pour le PCI tout en prenant les séries de PIB officielles du pays dans son ensemble comme base générale. La solution a consisté à déterminer les PPA à partir des dépenses et des prix disponibles explicitement ou pouvant être obtenus implicitement dans les

comptes nationaux classiques du domaine public.

8. L'adoption d'une base SCN 1993 pour 2005 a posé des problèmes considérables. L'obtention des données pertinentes sur les dépenses nationales détaillées a présenté des difficultés en l'absence d'enquêtes de référence, notamment dans le domaine des dépenses des ménages. Les références nationales ne correspondent pas nécessairement aux exigences de référence générales pour 2005 fixées par le PCI. Il a fallu s'appuyer fortement sur les séries de quantités et de prix pertinentes pour faire évoluer les estimations jusqu'en 2005 et recentrer les mesures sur la base d'évaluations appropriées. En outre, pour satisfaire aux exigences du SCN 93, il a été décidé de prévoir/d'entreprendre une étude exhaustive du secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages et établir la liste correspondante des ONG locales et internationales en activité pour y sélectionner un échantillon représentatif dans le pays.

9. Il a été jugé que la préparation de cadres appropriés notamment d'établissements et d'entreprises posait en général un problème pour améliorer la qualité globale des comptes nationaux. Une autre difficulté était liée à la nécessité de réviser la qualité générale des fichiers administratifs pour générer le type de données relatives à la valeur et d'autres informations requises pour produire non seulement des estimations solides au niveau des secteurs mais aussi des séries statistiques utilisables pour le référencement et le déplacement de chiffres sur une base de temps et de valeur différente.

10. Les difficultés rencontrées par les pays dans l'établissement des estimations du secteur de l'État sur une base SCN 1993 ont également été abordées. Un nombre important de pays ne dispose de données que sur l'administration centrale et aucune sur l'administration générale. D'autres ont admis que la couverture des activités des administrations locales était insuffisante ce qui s'explique essentiellement par le très mauvais état des comptes de nombreuses administrations locales.

11. Les pays ont tous fait des efforts pour imputer la valeur de la consommation pour compte propre bien que, dans certains cas, c'est l'approche favorisant la production plutôt que celle concernant les dépenses qui a été adoptée. De même, des pays sont efforcés d'obtenir des chiffres significatifs pour le secteur informel en procédant à des enquêtes spécifiques auprès des ménages. La capacité à établir des estimations pour le marché noir souterrain et d'autres activités illégales a été sérieusement entravée et la plupart des pays n'ont pas tenté de produire des données dans ces domaines.

4 Vers une stratégie régionale

12. Le système de comptabilité nationale révisé est complexe et exigeant en ce qui concerne la diversité des sources de données qui doivent être exploitées, développées et canalisées en un processus régulier et correctement institutionnalisé de déclarations statistiques. Certains instituts de statistique n'ont pas suffisamment d'expertise pour maintenir et améliorer ces flux de données.

13. Les programmes de développement des données nationales n'ont pas toujours été centrés sur une structure de données thématiques à long terme cohérente. Beaucoup de pays ont dû répondre aux diverses demandes «ad hoc» et courantes reçues de différentes sources.

14. Pour créer les bases de données appropriées répondant à des impératifs statistiques, les pays doivent recevoir une aide particulière leur permettant d'acquérir une compréhension complète et totale des concepts, des définitions et des classifications dans le SCN 93. L'application appropriée de la limite de production telle que définie dans le SCN 93 est la condition indispensable à l'établissement de la comptabilité nationale.

15. La prochaine étape serait de consolider leur comptabilité nationale sur la base des sources de données existantes (et de combler les lacunes lorsqu'elles sont importantes). Ce n'est que lorsque les sources de données disponibles auront été utilisées de manière optimale et que les lacunes dans la couverture des comptes nationaux, en ce qui concerne notamment la limite de production, ont été comblées, que les pays devraient passer à l'extension des autres comptes recommandée dans le SCN 93.

16. À cet égard, un groupe de travail africain sur la mise en œuvre du SCN 93 sur le continent a été établi par la Commission statistique pour l'Afrique (Statcom-Africa) lors de sa première réunion en janvier 2008, à Addis-Abeba.

17. Suivant à une stratégie qui reste à définir, il sera proposé aux pays africains un plan d'action pouvant inclure des activités définies selon les aspects suivants:

- Sessions de formation sous-régionales à l'intention des fonctionnaires responsables de l'établissement de la comptabilité nationale de leur pays.
- Formations nationales mettant l'accent sur la limite de production dans le SCN 93 et l'établissement du PIB selon les trois méthodes, en insistant plus particulièrement sur les définitions des transactions incluses dans ces trois méthodes.

18. Les organisations internationales devraient étudier la possibilité d'appliquer un mécanisme permanent de formation de masses critiques de comptables nationaux. Dans le même temps, la Banque africaine de développement continuera, chaque année, à organiser des « ateliers sur la production de statistiques » auxquels participeront tous les pays africains pour des activités informatiques concernant l'estimation, la révision, la vérification croisée, la comparaison et la ventilation de leurs dépenses rapportées au PIB. Cette approche a fait ses preuves lors du cycle 2005 du PCI en Afrique.